

**Bureau du 15 septembre 2003**

**Décision n° B-2003-1606**

commune (s) : Bron - Décines Charpieu - Mions - Saint Fons - Saint Priest

objet : **Contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000-2006 - Soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise par des publics issus des territoires inscrits dans le contrat de ville - Convention de participation financière**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 4 septembre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La création d'activités et le développement de nouvelles formes d'emploi et d'activités dans les quartiers sensibles sont inscrits comme un des objectifs prioritaires du développement économique des territoires inscrits dans le contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000-2006.

Depuis plusieurs années et sur un nombre croissant de territoires, la Communauté urbaine soutient financièrement des dispositifs communaux ou associatifs d'accompagnement à la création d'entreprise par des publics issus de quartiers inscrits dans le contrat de ville.

Le présent rapport concerne le programme d'actions 2003 mis en œuvre pour les communes de Bron, Décines Charpieu, Mions, Saint Fons et Saint Priest.

Les actions et dispositifs soutenus dans le cadre du contrat de ville 2000-2006 sont intégrés dans la réflexion de mise en œuvre du projet européen PIC Equal Pacerel de développement de l'entreprenariat notamment concernant la territorialisation de l'accueil et l'amélioration de la qualité de l'accompagnement de créateurs d'entreprise.

Au titre de l'année 2003, les actions ou dispositifs soutenus, leur coût total ainsi que leur montage financier seraient les suivants :

Commune	Dispositif ou action	Coût et montage financier
Bron	renforcement du dispositif existant d'appui à la création d'entreprise sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Bron comprenant : - la mise en place d'une antenne création pour l'accueil des porteurs de projets, - la mise en œuvre d'un pôle de service aux créateurs avec un espace d'accompagnement et une pépinière ouverte.	- commune de Bron 10 850 € - Communauté urbaine 10 000 € - Etat 23 000 € - Europe-FSE 21 700 € - Région 10 850 € <b>sous-total 76 400 €</b>
Décines Charpieu	accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprise et d'activités réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'association Réussir l'insertion à Décines	- commune de Décines Charpieu 4 750 € - Communauté urbaine 4 750 € - Etat 4 500 € - Région 9 288 € <b>sous-total 23 288 €</b>

Saint Fons	dispositif initiative-création d'entreprises de la commune de Saint Fons sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint Fons, comprenant : - le dispositif repérage initiatives habitants (5 mois), - un guichet communal d'aide à la création d'entreprise, - un observatoire communal des locaux d'activités vacants, - une coopérative d'activité Escale création - le dispositif de gestion de la pépinière d'entreprises La Coursive disposant de 26 locaux.	<table> <tr><td>- commune de Saint Fons</td><td>32 280 €</td></tr> <tr><td>- Communauté urbaine</td><td>15 000 €</td></tr> <tr><td>- Etat</td><td>20 000 €</td></tr> <tr><td>- CNASEA</td><td>3 950 €</td></tr> <tr><td>- Europe-FSE</td><td>46 320 €</td></tr> <tr><td>- recettes</td><td>23 500 €</td></tr> <tr><td><b>sous-total</b></td><td><b>141 050 €</b></td></tr> </table>	- commune de Saint Fons	32 280 €	- Communauté urbaine	15 000 €	- Etat	20 000 €	- CNASEA	3 950 €	- Europe-FSE	46 320 €	- recettes	23 500 €	<b>sous-total</b>	<b>141 050 €</b>								
- commune de Saint Fons	32 280 €																							
- Communauté urbaine	15 000 €																							
- Etat	20 000 €																							
- CNASEA	3 950 €																							
- Europe-FSE	46 320 €																							
- recettes	23 500 €																							
<b>sous-total</b>	<b>141 050 €</b>																							
Saint Priest  Mions	<p>- accompagnement de porteurs de projets d'économie sociale sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint Priest.</p> <p>- accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprise et d'activités réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'association san priote pour l'insertion par l'emploi (Aspie).</p>	<table> <tr><td>- commune de Saint Priest</td><td>22 600 €</td></tr> <tr><td>- Communauté urbaine</td><td>5 300 €</td></tr> <tr><td>- Europe-FSE</td><td>4 600 €</td></tr> <tr><td><b>sous-total</b></td><td><b>32 500 €</b></td></tr> <tr><td>- commune de Saint Priest</td><td>42 983 €</td></tr> <tr><td>- commune de Mions</td><td>7 600 €</td></tr> <tr><td>- Communauté urbaine</td><td>12 000 €</td></tr> <tr><td>- Etat</td><td>15 000 €</td></tr> <tr><td>- PLIE-FSE</td><td>6 713 €</td></tr> <tr><td>- divers</td><td>3 932 €</td></tr> <tr><td><b>sous-total</b></td><td><b>88 228 €</b></td></tr> </table>	- commune de Saint Priest	22 600 €	- Communauté urbaine	5 300 €	- Europe-FSE	4 600 €	<b>sous-total</b>	<b>32 500 €</b>	- commune de Saint Priest	42 983 €	- commune de Mions	7 600 €	- Communauté urbaine	12 000 €	- Etat	15 000 €	- PLIE-FSE	6 713 €	- divers	3 932 €	<b>sous-total</b>	<b>88 228 €</b>
- commune de Saint Priest	22 600 €																							
- Communauté urbaine	5 300 €																							
- Europe-FSE	4 600 €																							
<b>sous-total</b>	<b>32 500 €</b>																							
- commune de Saint Priest	42 983 €																							
- commune de Mions	7 600 €																							
- Communauté urbaine	12 000 €																							
- Etat	15 000 €																							
- PLIE-FSE	6 713 €																							
- divers	3 932 €																							
<b>sous-total</b>	<b>88 228 €</b>																							
<i>total de ces actions</i>		361 466 €																						
<b>total des participations de la Communauté urbaine pour ces actions au titre de l'année 2003</b>		<b>47 050 €</b>																						

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 4 mars 2003 ;

#### DECIDE

**1° - Accepte** le versement, par la Communauté urbaine, des participations financières pour un montant total de 47 050 €.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer les conventions de participations financières à passer avec les communes de Bron, Décines Charpieu, Saint Fons, Saint Priest et avec les associations Aspie et Réussir l'insertion à Décines.

**3° - Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2003 - comptes 657 340 et 657 480 - fonction 824 - opérations 0046, 0048, 0059.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,